

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22-21-37-18/22-21-61-07/08 Fax (228) 22-22-14-89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 - 21 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récépissés de déclarations d'associations..... 1

Avis de pertes de titres fonciers 2

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 1059/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 31/12/2015

Titre: GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET VALIDATION DES PRODUITS AGRICOLES
ET FORESTIERS
(G. E. VA. P. A. F.)

Siège : Mandouri (P/Kpendjal) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir le bien-être
des populations pour un développement participatif.

Lomé, le 31 décembre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0001/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/01/2016

Titre : ASSOCIATION ZEINIDINE ET L'ASSISTANCE
DES ETUDIANTS
(A. Z. A. E.)

Siège : Agoè-Zongo (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer au bien-être des étudiants au Togo.

Lomé, le 05 janvier 2016

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 1056/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 30/12/2015

**Titre : SOCIETE COOPERATIVE DES ARTISANS
DES SAVANES
(SO. C. A. S.)**

Siège : Dapaong (P/Tône) - TOGO

But : La société coopérative a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des artisans de la région des Savanes membres.

Lomé, le 30 décembre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 10378, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LIII, F° 36, appartenant à M. AKPAKI Koffi Gabriel Parfait, comptable technique à la radiodiffusion, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 1858, inséré au livre foncier du territoire du Togo Vol. X, F°128, appartenant à Mme Anastasia A. TOMETY, demeurant et domiciliée à Agouévè (cercle de Lomé).

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 18338, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. XCII, F°188, appartenant à M. Ansan Théophile Expédit Raymond JOHNSON, technicien en électricité, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 25924, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. 131, F°13, appartenant à M. KINDE Messan A. André, ingénieur industriel, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 13250, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LXVII, F°105, appartenant à M. ADANLETE Adama, chef adjoint du service transit à la SONACOM, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 13948, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LXX, F°199, appartenant à Mme ADAMAH Mawuena Eric Kossiwa, couturière au CHU, demeurant à Lomé, Tokoin-Abovey.

Pour deuxième insertion